



COMPLÉTER MA CARRIÈRE ET DÉCLARER MES ENFANTS

Vous avez **moins de 55 ans** et vous vous demandez si toutes vos informations professionnelles et personnelles sont bien prises en compte pour calculer votre âge de départ et le montant de votre retraite ?

Qui connaît mieux votre parcours que vous ?



Grâce au service en ligne « **Compléter ma carrière et déclarer mes enfants** », vous consultez gratuitement l'ensemble des informations dont nous disposons et les mettez à jour si besoin.

Comment ça marche ?



1. Connectez-vous à votre espace personnel sur le site lassuranceretraite.fr puis sélectionnez le service en ligne « **Compléter ma carrière et déclarer mes enfants** ».
2. Parcourez la liste des éléments de votre carrière.
3. Des informations manquent ? Ajoutez-les en cliquant sur « **Ajouter une situation** » et laissez-vous guider !
4. Joignez les pièces justificatives puis validez.
5. Suivez, en direct, l'évolution de votre demande.
Vous êtes informé à chaque étape de son traitement.



Transmettre vos pièces justificatives

- Scannez ou photographiez vos documents.
- Veillez à ce que les fichiers soient lisibles, bien cadrés et ne dépassent pas 4 Mo (mégaoctet).
- Créez un dossier sur votre ordinateur et renommez vos fichiers pour les distinguer.

Nous contacter

- lassuranceretraite.fr

•  **3960**  Service gratuit + prix appel (De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60)

- Pour nous écrire, retrouvez l'adresse de votre caisse régionale sur le site lassuranceretraite.fr, rubrique Nous contacter.